

MiLDT

www.drogues.gouv.fr

Mission interministérielle de lutte
contre la drogue et la toxicomanie

Le Président

EA/MM/LS juillet 2010 - n° 1265

Paris, le - 7 JUI 2010

Messieurs,

Vous venez d'apporter votre concours aux assises nationales « drogues illicites et risques professionnels » et je tiens à vous en remercier tout particulièrement.

Votre participation au débat ayant pour objet de dresser un état des lieux des informations disponibles sur la consommation de drogues par la population active a contribué à mettre en évidence une dimension encore insuffisamment appréhendée, celle du coût humain, social et économique des pratiques et des effets des consommations de drogues.

Cette question fera l'objet d'un suivi précis dans les mois qui viennent et devra trouver à se concrétiser, a minima, dans les composantes du « guide de bonnes pratiques » qui sera élaboré suite aux assises.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Etienne APAIRE

Monsieur Patrick BUCHARD
Directeur
&
Monsieur Bernard VULLIERME
Chef de projet
Hassé-Consultants
45, rue de la Procession
75015 PARIS